

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Elections au Bureau -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 15 janvier à 18 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE.

Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône est excusé.

Conditions de vote pour l'élection	
Nombre de Membres titulaires pour la CCI 70	28
Nombre de Membres titulaires en exercice	26
Nombre de Membres titulaires présents	15
Nombre de Membres titulaires ayant donné un pouvoir	03
Nombre de Membres titulaires ayant participé au vote	18
Quorum	14

Le quorum est donc atteint.

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de
MEMBRES TITULAIRES

NOM - Prénom	ENTREPRISE	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir
BERTRAND Elise	BESSON		▲	
CABANEL Laurence	NERAMUN		▲	
CHAMBRE Fabrice	CRIT INTERIM	▲		
CORDONNIER Alexandre	GALVANOPLAST		▲	
DELBOS Martine	PEPINIERES GUILLAUME	▲		
EUVRARD Jean-Marie <i>Pouvoir à M. CHAMBRE</i>	V.E.D.		▲	▲
FERRAND Hervé	TOROP.NET	▲		
FERRARI Pascal	AU GRAND BAZAR FOUINE BAZAR		▲	
FRIQUET Franck	SARL DISTRI SCEY - CARREFOUR CONTACT	▲		
GIRARDOT Vincent	SAS JUCOREL (INTERMARCHE)		▲	
GRAVELLE Bruno	INTERMECA	▲		
GROSPERRIN François	SARL E.G. PRESTATIONS	▲		
GUTHERLE Thierry <i>Pouvoir à Mme MASSON</i>	LA DAME VERTE		▲	▲
LAMOUCHE Sophie	LE COMPTOIR DES AROMES		▲	
MASSON Catherine	1 OU 2 MAILLES	▲		
MERCIER Anne-Laure	M.B.M.	▲		
MERTENS Frédéric	MECA PRECIS METAL	▲		
MILLERET Denis	ETS MILLERET CENTRALE LAITIERE NOTRE DAME DE LEFFOND	▲		

NOGARA Nelly	CONFECTION ELLE ET LUI		▲	
PITON Jean-Luc	SA S.I.B.R.	▲		
PRUNIER Daniel <i>Pouvoir à M. QUIVOGNE</i>	SOCIETE DE DISTRIBUTION DE LURE		▲	▲
QUIVOGNE Jean-Luc	S.A.H.G.E.V.	▲		
RIGOULOT Marie-Claude	TRANSPORTS RIGOULOT	▲		
SAIRE Jean-François	SAIRE SARL	▲		
SASSARD Benoît	AXA ASSURANCES		▲	
SAUGIER David	ETABLISSEMENTS WALTEFAUGLE	▲		

1/ ELECTION DU TRESORIER

Le Président Jean-Luc QUIVOGNE informe l'assemblée que pour des raisons personnelles, Monsieur Jean-Luc PITON, a souhaité ne plus assumer la fonction de Trésorier de la CCI tout en restant membre élu de la CCI.

Il faut donc procéder à l'élection d'un nouveau Trésorier.

Rappel des textes :

Le Trésorier est membre du Bureau. Les élections des membres des Bureaux des CCI s'effectuent selon les dispositions de l'article R.711-72 du Code de Commerce : elles ont lieu au premier et au deuxième tour à la majorité absolue des membres en exercice de la CCI. Dans le cas où les deux premiers tours ne permettent pas d'obtenir cette majorité absolue, il est procédé à un troisième et dernier tour à la majorité relative. En cas de partage égal des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Les membres élus de l'Assemblée Générale âgés de plus de 70 ans révolus à la date du dernier jour de scrutin ne peuvent postuler.

Nul ne peut être simultanément membre du Bureau d'un établissement du réseau des CCI et du Bureau d'un établissement du réseau des CMA.

Le président Jean-Luc QUIVOGNE invite les candidats à se faire connaître.

Madame Marie-Claude RIGOULOT se porte candidate. Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Avant de procéder au vote, le Président Jean-Luc QUIVOGNE indique que les textes prévoient un scrutin à bulletins secrets ; toutefois, si aucun des membres titulaires ne s'y oppose, le vote peut se faire à main levée.

Les membres titulaires présents donnent leur accord à l'unanimité pour un vote à main levée.

L'Assemblée procède, sous la présidence de son Président Jean-Luc QUIVOGNE, à l'élection du Trésorier en remplacement de Monsieur Jean-Luc PITON.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	18
- Voix pour	:	18
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Au premier tour, Madame Marie-Claude RIGOULOT est donc élue au poste de Trésorier de la CCI de Haute-Saône.

2/ ELECTION DU TRESORIER ADJOINT

Compte tenu de l'élection de Madame Marie-Claude RIGOULOT au poste de trésorière, la fonction de Trésorier adjoint est vacante.

Monsieur Thierry GUTEHRLE, absent aujourd'hui, s'est porté candidat auprès de Jean-Luc QUIVOGNE. Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Les membres titulaires votent à main levée, sous la présidence de son Président Jean-Luc QUIVOGNE, l'élection du Trésorier adjoint en remplacement de Madame Marie-Claude RIGOULOT.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	18
- Voix pour	:	18
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Au premier tour, Monsieur Thierry GUTEHRLE est donc élu au poste de Trésorier adjoint de la CCI de Haute-Saône.

2/ ELECTION DE MEMBRE DU BUREAU

Compte tenu de l'élection de Monsieur Thierry GUTEHRLE au poste de trésorier adjoint, la fonction de Membre du bureau est vacante.

Monsieur Jean-Luc PITON se porte candidat. Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Les membres titulaires votent à main levée, sous la présidence de son Président Jean-Luc QUIVOGNE, l'élection du Membre en remplacement de Monsieur Thierry GUTEHRLE.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	18
- Voix pour	:	18
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Au premier tour, Monsieur Jean-Luc PITON est donc élu au poste de Membre de la CCI de Haute-Saône.

3/ NOUVEAU BUREAU

A l'issue de cette élection, la **composition du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône jusqu'à la fin de la mandature 2018-2021** est la suivante :

Président	Jean-Luc QUIVOGNE
1 ^{er} Vice-président	Pascal FERRARI
2 ^{ème} Vice-président	Fabrice CHAMBRE
3 ^{ème} Vice-président	Elise BERTRAND
Trésorière	Marie-Claude RIGOULOT
Trésorier adjoint	Thierry GUTEHRLE
Secrétaire	Hervé FERRAND
Secrétaire adjoint	Vincent GIRARDOT
Membre	Catherine MASSON
Membre	Jean-Luc PITON

Fait à Vesoul, le 15 janvier 2018

Pour copie conforme,

Jean-Luc QUIVOGNE
Président

